

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le 4 juillet à 20h03, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 28 juin 2024 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, maire.

*Membres en exercice : 19*

**Présents :**

F.BRISSET, G.MARY, P.LEMARCHAND, A.LEBOULANGER, V.DALBIN, C.LERÉVÉREND, E.TELLIER, B.MARTEL, D.LELUBEZ, F.NAGA, C.VANHECKE, A.LEDANOIS, G.GOURDEL, G.THOMAS-ROUTIER, V.LEROY.

**Pouvoirs :** K.MELIN donne procuration à F.BRISSET, F.LANGRENEZ donne procuration à A.LEBOULANGER, A.VAGNER donne procuration à G.THOMAS-ROUTIER.

**Absentes excusées :** A.CAPART et A.VAGNER

**Secrétaire de séance :** V.DALBIN

### **CONSULTATION POUR L'INTÉGRATION DE L'ACTIVITÉ ROLLER-HOCKEY DANS LE NOUVEAU GYMNASÉ**

*Vu l'article L 1414-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'article L 2125-1 du code de la commande publique,*

*Vu l'avis favorable de la commission Finances du 26 juin 2024,*

*Considérant la fermeture et les défauts structurels de l'actuel gymnase où s'exerce l'activité Roller-Hockey,*

*Considérant qu'il n'existe pas sur le territoire de structures permettant l'accueil et l'exercice de ce sport,*

*Considérant le besoin de cette association sportive de pouvoir continuer son activité dans des conditions matérielles adaptées,*

**Exposé**

L'association Roller-Hockey de Flamanville a dû mettre fin à ses entraînements et son activité suite à un arrêté municipal de fermeture lié à l'état et aux problèmes structurels du gymnase. Les conditions de sécurité pour les joueurs et le public étant compromises, la municipalité a demandé à la société Sport Initiatives d'étudier la possibilité d'adapter cette pratique sportive dans le nouveau gymnase.

Sport initiatives propose à la commune un projet d'aménagement avec deux variantes qui seront laissées à l'appréciation des candidats

## Délibération

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux :

- de lancer une consultation pour l'aménagement du nouveau gymnase pour la pratique du Roller Hockey,
- de confier la maîtrise d'œuvre à Sport Initiatives pour un montant de 12 000 € HT.

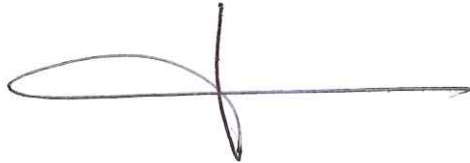
Après en avoir délibéré et procédé au vote :

18	Pour	
0	Contre	
0	Abstentions	
18	Votants	

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

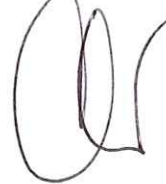
- de lancer une consultation pour l'aménagement du nouveau gymnase pour la pratique du Roller Hockey,
- de confier la maîtrise d'œuvre à Sport Initiatives pour un montant de 12 000 € HT.

La secrétaire de séance



V.DALBIN

Le Maire



F.BRISSET

